



Communiqué conjoint « CEDEAO - Union africaine - Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel »

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine (UA) et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) suivent de près l'évolution de la situation socio-politique en République Togolaise.

Les trois organisations prennent acte en particulier de l'adoption du projet de loi constitutionnelle visant à modifier les articles pertinents de la Constitution togolaise. Elles observent que c'est une étape importante pour mettre le Togo en conformité avec les normes démocratiques reflétant les meilleures pratiques en Afrique de l'Ouest.

La CEDEAO, l'UA et l'UNOWAS appellent le gouvernement à fixer une date pour l'organisation du référendum sur le projet de loi constitutionnelle.

Elles encouragent l'opposition à saisir cette occasion pour faire avancer les réformes constitutionnelles.

La CEDEAO, l'UA et l'UNOWAS font appel à tous les acteurs politiques togolais pour poursuivre le dialogue sur cette question importante de manière pacifique, conformément aux aspirations légitimes du peuple togolais.

Elles demandent à tous les acteurs de faire preuve de retenue afin de préserver la paix et la cohésion dans le pays car le Togo est leur patrimoine commun.